



## PREMIER MINISTRE

*Le Préfet, délégué interministériel  
au développement de la vallée de la Seine*

N/Réf. : FP/- 121-2017-10-16

Paris, le 18 Octobre 2017

Monsieur le député,

Par lettre non signée, en date du 12 octobre, vous avez souhaité participer à la prochaine réunion du Comité de pilotage de la ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) qui aura lieu le 26 octobre. Je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez ainsi pour ce projet, dont la première phase d'études est en voie de s'achever.

Ces travaux ont fait l'objet au cours des deux dernières années d'une concertation très large, déployée en plusieurs vagues. Le dispositif mis en place, approuvé par le comité de pilotage sous l'égide du garant désigné par la commission nationale du débat public, a permis de toucher tant le grand public, en particulier via des outils internet, que les élus locaux et responsables socio-professionnels. Ceux-ci ont ainsi été consultés via les ateliers thématiques, commissions consultatives et comités territoriaux réunis à chaque étape importante. Cela a été une nouvelle fois le cas de mi-septembre à mi-octobre et j'ai noté avec satisfaction une participation importante lors des nombreuses réunions organisées, et notamment celle de plusieurs parlementaires.


Les conclusions de ces échanges ont alimenté les travaux du comité de pilotage, convoqué en moyenne deux fois par an, et qui rassemble les représentants de l'Etat, des régions et départements et des principales intercommunalités, soit qu'elles soient têtes de ligne, soit qu'elles soient concernées par un projet de gare. J'ajoute qu'afin d'assurer la transparence des débats tenus au sein de ce comité, les comptes rendus de ses travaux et les documents présentés sont systématiquement mis en ligne sur le site dédié à la LNPN et donc accessible à tous.

Monsieur Sébastien JUMEL  
Député de Seine-Maritime  
Assemblée nationale,  
126 Rue de l'Université,  
75355 Paris 07 SP

Ce mode de fonctionnement donne ainsi toute satisfaction et il me paraît inopportun de le modifier in extremis, d'autant que répondre positivement à votre demande conduirait logiquement à convier l'ensemble des parlementaires intéressés par la LNPN, changeant ainsi profondément la nature de la réunion du 26 octobre prochain. Celle-ci a pour objet, conformément à la responsabilité dévolue au comité de pilotage depuis son installation, de lui permettre de donner un avis sur chacun des fuseaux de passage, avis éclairé par les conclusions des études techniques et de la concertation préalable à laquelle vous avez participé.

Je ne puis donc pas donner une suite favorable à votre demande. Je reste cependant à votre disposition pour tout échange sur la poursuite de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de ma considération distinguée.



François PHILIZOT